

# PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

De l'association « *Les Carquois de Grasla* »

*En date du* : 7 octobre 2017 à 19h00 les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire.

Les membres du bureau: Lacreuse Daniel, Boucher Aurélie, Soulard Cyrille, Bareau Anthony, Lacreuse Isabelle, Lamy Alexandre.

**Présents :** Lacreuse Daniel, Bareau Anthony, Hesry Emmanuel, Lacreuse Alexia, Lacreuse Isabelle, Lamy Alexandre, Soulard, Cyril, Héraud Benjamin, Equette Francis, Boucher Aurélie, Clément Philippe, Lapkine Pascal (Président du Comité Départemental de Tir à l'Arc 85), Sonia Clenogue, Delage Thierry, Mandigout Renaud, Josso Jean-François, Piffeteau Emilie.

Retailaud Romain donne son bon à pouvoir à Lacreuse Daniel

L'assemblée est présidée par M. Daniel Lacreuse Président de l'association, assisté de M. Soulard Cyrille, en sa qualité de Secrétaire de l'association de Boucher Aurélie en qualité de Trésorière de l'association, Bareau Anthony vice Président de l'association, de Lamy Alexandre vice Trésorier de l'association et d'Isabelle Lacreuse vice Secrétaire de l'association.

Il a été établi un pointage des membres présents et représentés ce qui permet de constater que 18 membres de l'association, 8 mineurs adhérents sont représentés par leurs parents et 1 adhérents a donné son pouvoir (voir feuille de présence & bon à pouvoir annexés au présent procès verbal.

En conséquence, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Allocution de Bienvenue du Président
- 2 - Lecture et approbation du procès verbal AG 2016 (vote)
- 3 - Rapport moral du Président (vote)
- 4 - Rapport financier, approbation des comptes (vote)
- 5 - Budget prévisionnel 2018
- 6 – Modification des statuts pour le transfert du siège social des Brouzils vers la Rabatelière (vote)
- 7 – Questions diverses.
- 8 – Clôture de l' AG ordinaire suivie du verre de l'amitié.

**Allocution de bienvenue :**

Le président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale.

### **Résolution 1 : Lecture et approbation du procès verbal AG**

M. Soulard Cyrille donne lecture du Procès Verbal de l'AG 2016. A l'unanimité des personnes présentes et représentées, le PV de l'AG 2016 est approuvé.

### **Résolution 2 : Rapport moral du Président**

#### RAPPORT MORAL 2016-2017

Merci de votre présence pour cette assemblée générale 2017.

Elle a son importance comme vous allez le voir, et certains points seront évoqués plus loin lors de cette réunion.

L'an dernier, après l'AG électorale et la constitution d'un nouveau bureau, certaines choses ont évoluées et d'autres n'ont pas fonctionnées comme on le souhaitait. Manque de communication ou autre chose, le projet d'organiser un vide-grenier n'a pas abouti il faut dire qu'à la même date, plusieurs vide greniers étaient organisés dans le secteur.

Pour les calendriers, nous sommes rentrés dans nos frais et avons fait un bénéfice d'une centaine d'euros

Il y a certainement moyen de mieux faire en peaufinant un peu.

En même temps Je profite de cette prise de parole pour remercier nos sponsors qui nous soutiennent dans nos actions : Le crédit agricole, BEJPS, métallerie Soullard , ELVA et ceux que j'oublie certainement ;

Pour la saison écoulée, le club comptait 44 licenciés, soit 5 de plus que la saison précédente. Les inscriptions ne sont pas terminées, mais nous serons en baisse cette saison et d'après mes informations il semble que nous ne soyons pas les seuls dans ce cas.

Je m'abstiens du bilan purement sportif, je laisse le soin à Isabelle, un des entraîneurs du club, de développer de son côté.

Abordons maintenant un point essentiel : le pas de tir extérieur :

Vous avez tous remarqués la réhabilitation du parking de la salle de sport.

En effet, la

commune de la Rabatelière nous attribue l'emplacement devant le stade de foot (ancien parking). Nous leur avons fournis un plan et des photos du projet d'installation de notre futur

pas de tir extérieur permanent.

Il sera donc entièrement sécurisé et réservé uniquement à notre club.

Nous sommes en cours de chiffrage et une demande de subvention auprès de la

communauté de commune est prévue (ceci dans le cadre de l'étude des évolutions sportives)

Il va de soi que pour la facilité des démarches, le transfert du siège social coule de source

Merci de votre attention.

Bilan sportif :

Je remercie nos archers pour leur investissement aux entraînements et bien sûr, cela a encore payé :

**En salle 5 sélectionnés pour le Championnat régional (Changé 53) :**

Aléxia : Championne de ligue en junior

Samantha et Lucas : Vice Champion de Ligue respectivement catégorie minime et junior

Noé 4<sup>ème</sup> et Audren 9<sup>ème</sup>

**2 qualifications au Championnat de France à Nîmes : Alexia & Samantha**

**FITA (discipline olympique 70m) 4 sélectionnés pour le Championnat régional (Laigné en Belin 72) :**

Samantha & Lucas : Champions de Ligue respectivement catégorie minime et junior

Audren : Vice Champion minime.

Noé : 4<sup>ème</sup>

**2 qualifications au Championnat de France FITA à Vichy (63) : Samantha et Noé.**

**Fédéral (50m) :**

Tous les championnats régionaux de cette saison étant éloignés, nous avons fait le choix de ne pas participer au championnat régional individuel qui se déroulait à Changé (53) malgré les excellents classements de nos jeunes, mais nous avons fait le choix de participer à la coupe de ligue qui avait lieu à Evron où notre équipe jeune composée de Samantha, Katline et Audren finira 3<sup>ème</sup>.

**3 qualifications au Championnat de France Fédéral à Compiègne (60) : Samantha, Noé et Lucas.**

A noter que Samantha a battu le record de ligue (en minime) avec 655 pts et le record sur une série de 332 pts.

**1 qualification au Championnat de France FITA par équipe à Lescar (64) : Alexia, Aurélie et Isabelle.**

Après s'être classée première sur la Division Régional d' Excellence, notre équipe féminine se classe 19<sup>ème</sup> au Championnat de France.

Un grand bravo à tous pour votre engagement dans les compétitions et un grand bravo pour tous ces résultats exceptionnels.

A l'unanimité des personnes présentes et représentées le rapport moral du Président et le rapport sportif sont approuvés.

**Résolution 3 : Rapport financier, approbation des comptes**

Mme Boucher Aurélie Trésorière, donne lecture de son rapport sur les comptes arrêtés à fin août 2017 l'exercice est clos depuis le 31/08/2017.

# BILAN FINANCIER

## Les Carquois de Grasla

1er Septembre 2016 au 31 août 2017

DEPENSES		RECETTES	
<b>1- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1- RESSOURCES PROPRES</b>	
A- Charges Administratives		A- Produits Fédéraux	
Matériel de bureau	129,36 €	Affiliation du club	2 326,75 €
Site internet/communication	441,23 €	Produits des licences	1 413,26 €
divers	75,00 €		
B- Charges federales		B- Produits des usagers	
Cotisations statutaires		Participation des Usagers	450,35 €
Achat de licences	2 326,75 €	Participation location d'arc	550,00 €
Compétitions (participations)	1 130,00 €	Participation tenues	36,00 €
CDV	617,49 €	C- Recettes du Public	
		Produits des entrées des manifestation	344,00 €
		Vente calendriers	239,80 €
		CDV	1 648,80 €
C - Charges Financières		D- Produits Divers	
Remboursement d'emprunt		Sponsorisation	890,00 €
Remboursement sur investissement		Emprunts	
Frais de compte	0,19 €	Divers comité Vendée	
Assurances diverses	227,54 €	<b>2- AIDES PRIVEES</b>	
<b>2- DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		Subvention fédérale	
Entretien et amélioration d'équipements	116,06 €	Dons divers (investiss. des archers)	488,41 €
Départemental Stramit	665,00 €	dons France	362,63 €
Achat de matériel techn.&pédagog.	3 372,66 €	Participation membre	1 549,95 €
Achat de tenues	59,96 €		
<b>3- DEPENSES D'ANIMATION</b>		<b>3- AIDES PUBLIQUES</b>	
A- Indemnités diverses		A- Subvention municipal	
Indemnités aux arbitres		B- Subvention com. Com.	1 500,00 €
Loc véhicule	196,01 €	C- Subvention conseil régional	189,00 €
Frais de déplacement	102,50 €		
Cours Brevet d'état	427,00 €		
Formation	235,00 €		
B- Transports et voyage			
Championnats Ligue	266,56 €		
compétitions internationales	146,90 €		
Championnats France	1 039,77 €		
C- Dépenses d'organisation			
Frais d'hébergement		fonds de caisse	28,06 €
Frais de restauration	560,23 €	Report N-1	568,64 €
Achat de récompenses (porte clefs)			
<b>4- DEPENSES DIVERSES</b>		<b>4-AUTRES RECETTES</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>12 135,21 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>13 085,65 €</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>			<b>950,44 €</b>

A l'unanimité des personnes présentes et représentées le rapport financier est approuvé.

Mme Boucher Aurélie Trésorière de l'association présente le budget de l'association pour l'exercice social à venir.

# PREVISIONNEL 2017/2018

## Les Carquois de Grasla

DEPENSES		RECETTES	
<b>1- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1- RESSOURCES PROPRES</b>	
A- Charges Administratives		A- Produits Fédéraux	
Matériel de bureau	130,00 €	Affiliation du club	2 000,00 €
Site internet/Communication	200,00 €	Produits des licences	900,00 €
B- Charges fédérales		B- Produits des usagers	
Cotisations statutaires (affiliation FFTA)	20,00 €	Participation des Usagers	500,00 €
Achat de licences	2 000,00 €	Participation location d'arc	200,00 €
Compétitions		Participation tenues	500,00 €
Formation		C- Recettes du Public	
C - Charges Financières		Produits des entrées des manifestations	100,00 €
Remboursement d'emprunt	0,00 €	CDV	1 700,00 €
Frais financiers		D- Produits Divers	
Frais de tenue de compte		Sponsorisation	900,00 €
Assurances diverses	230,00 €	Emprunts	
<b>2- DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>2- AIDES PRIVEES</b>	
Entretien et amélioration d'équipements	1 500,00 €	Don divers Archers	150,00 €
Amortissement ciblerie		Dons France	200,00 €
Achat de matériel techn.&pédagog.	1 000,00 €	Participation membre	500,00 €
Achat de tenues	500,00 €	<b>3- AIDES PUBLIQUES</b>	
<b>3- DEPENSES D'ANIMATION</b>		<b>3- AIDES PUBLIQUES</b>	
A- Indemnités diverses		A- Subvention municipal	
Indemnités aux arbitres	55,00 €	B- Subvention com. Com.	
Frais de déplacement	1 000,00 €	C- Subvention conseil régional	
Cours brevet d'état	250,00 €		
B- Transports et voyage			
Championnat divers	1 500,00 €		
C- Dépenses d'organisation			
Frais d'hébergement	150,00 €		
Frais de restauration	600,00 €	caisse	28,06 €
Achat de récompenses	100,00 €	Report N-1	780,08 €
<b>4- DEPENSES DIVERSES</b>		<b>4-AUTRES RECETTES</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>TOTAL DES RECETTES</b>	
	9 235,00 €		10 148,14 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>		<b>913,14 €</b>	

**Résolution 4 : Modification des statuts pour le transfert du siège social de la commune Des Brouzils vers la commune de la Rabatelière :**

L'essentiel des installations et le matériels étant centralisé sur la commune de la Rabatelière et ce depuis plusieurs années, aujourd'hui le projet d'aménagement d'un pas de tir permanent extérieur sur un terrain communal de la Rabatelière nous amène à transférer le siège social à l'adresse du complexe sportif de la Crèchère, rue du Stade 85550 La Rabatelière.

A l'unanimité des personnes présentes et représentées le transfert du siège social est approuvé.

Questions diverses :

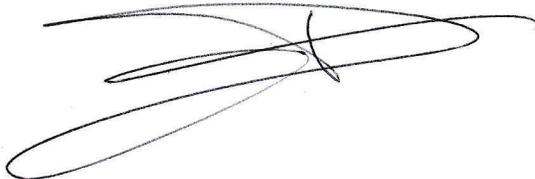
Pas de question

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 20 heures 45. En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 7 octobre 2017 signé par le Président et le Secrétaire.

Fait à les Brouzils, le 7 octobre 2017

Le Président,

LACREUSE Daniel



Le Secrétaire,

SOULARD Cyrille

